

Cabinet de la directrice
académique

Dossier suivi par
Samira Belahcini
Téléphone
03 89 21 56 14

Adresse postale
52-54 Avenue de la République
B.P. 60092
68017 Colmar cedex

Colmar, le 8 mars 2020

L'inspectrice d'académie,
directrice académique des services
de l'éducation nationale du Haut-Rhin

à

Mesdames et messieurs les parents d'élèves
du département du Haut-Rhin

Objet : continuité pédagogique pendant la période de fermeture des écoles du Haut-Rhin

Vendredi 6 mars au soir, le Premier Ministre a annoncé la fermeture de toutes les écoles du département du Haut-Rhin, à compter du lundi 9 mars au matin, et pour une durée de quinze jours.

La mesure vise à limiter la diffusion de la maladie causée par le Coronavirus.

Le lundi 9 mars ne constitue pas pour autant le début d'une nouvelle période de vacances scolaires. Les élèves des écoles du Haut-Rhin, en voie monolingue comme en voie bilingue, vont en effet pouvoir bénéficier pendant toute la période de fermeture des écoles d'une **continuité pédagogique**. Cette continuité permet de préserver un lien pédagogique entre les professeurs des écoles et les élèves, de maintenir des entraînements pour les savoirs fondamentaux (lire, écrire compter), d'entretenir les connaissances déjà acquises et d'en faire acquérir de nouvelles.

J'ai demandé à tous les directeurs des écoles du département de veiller à bien vous informer, aussi tôt que possible, de la manière dont se met en place la continuité pédagogique dans chaque école.

Plusieurs modes d'apprentissage à distance complémentaires vont être proposés aux élèves. Dans certains cas des outils numériques vont être proposés, mais en veillant toujours à limiter le temps d'exposition aux écrans, notamment pour les plus jeunes enfants.

- Les professeurs des écoles vont tout d'abord prendre les initiatives et les mesures nécessaires pour préserver un lien pédagogique à distance avec leurs élèves, en exploitant notamment les possibilités d'échanges par messagerie électronique et, dans certaines communes, par les espaces numériques de travail (ENT).
- Une plateforme numérique du Centre National d'Education à Distance (CNED), « Ma classe à la maison », peut être aussi mise gratuitement à disposition des élèves et des familles par le directeur d'école. Cette plateforme propose des parcours pédagogiques couvrant au besoin une période de quatre semaines, de la grande section au CM2.
- Les professeurs vont pouvoir s'appuyer sur des ressources numériques éducatives pour enseigner et apprendre. Ces ressources sont d'ores et déjà disponibles, notamment sur le site national « Eduscol ».
- Vont également être proposées des activités pédagogiques et éducatives à destination des élèves les plus jeunes et des élèves nécessitant une prise en charge spécifique impliquant la présence d'un adulte.
- Pour les élèves ne disposant pas d'un accès à Internet, des documents, activités ou travaux à réaliser, adaptés à la situation d'un accompagnement en famille, seront enfin préparés par les professeurs.

Soyez assurés de la mobilisation et de l'engagement de tous les personnels de l'Education Nationale du Haut-Rhin pour maintenir durant cette période transitoire une continuité pédagogique de qualité, au service des progrès de tous les élèves.

